



**Objet: Procès-verbal de la 4e réunion du Conseil exécutif 2017-2018**

**Présenté aux: Membres du Conseil exécutif**

**Par: Laurence Prud'homme**

**Date: 27 juin 2017**

**Lieu: Local de l'AED**

Absence: Samuel Gray

## **GÉNÉRAL**

### **1. CONSTATATION DU QUORUM**

Il y a quorum.

### **2. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Frédéric propose l'ouverture de la réunion.

Simon appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Ouverture de la réunion à 19h15.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2017**

Frederic propose l'adoption du procès verbal.

Antoine appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

### **4. INVITÉ SPÉCIAL: Sylvain Castel pour meslivres.ca**

**Simon propose la présence de Sylvain Castel à la réunion.**

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Simon dit qu'il a contacté Sylvain l'an dernier concernant la vente de livres usagés. Ils ont convenu de mettre en place une plateforme de vente de livres usagés avec un code promo destiné aux étudiants de l'AED. Le plan de communication contenait des dépliants d'informations distribués aux premières années dans le sac de la rentrée. L'information a été communiquée aux autres étudiants via Facebook et le Lien de l'AED durant les deux sessions.

Simon dit qu'en raison de l'intérêt que Cédric porte à la revente de livres usagés, il a également rencontré Sylvain pour discuter du service qu'il pourrait nous offrir cette année.

Sylvain dit que *Meslivres.ca* est un outil qui permet de collecter certaines données concernant l'achat de livres propres aux membres de l'AED, ce qui ne peut être le cas via Facebook.

Suite à sa rencontre avec Cédric, Sylvain est venu à la conclusion qu'il y a d'autres besoins à prendre en compte dans la prochaine offre qu'il compte faire aux étudiants, particulièrement en ce qui a trait au rôle de soutien que joue l'AED auprès des étudiants.

Sylvain a formulé quelques nouvelles idées à nous proposer. Il est également ouvert à entendre nos suggestions.

Il dit que le plan de communications est essentiel et critique pour avoir de la réussite dans le contexte d'achat de livres. Il faut tenir compte du fait que les étudiants reçoivent tardivement la liste des livres à acheter et que plusieurs se retrouvent à acheter leurs livres à haut prix au même endroit. Les acheteurs ont donc moins de choix pour acheter leurs livres.

Antoine demande s'il y a eu des problèmes avec le système lors de la première année d'utilisation du service. Sylvain dit qu'il y a un problème de vol de livres et qu'il a dû faire une vérification des annonces.

Sylvain dit qu'il a modifié sa plateforme l'an dernier, car il s'est rendu compte que le système de poke avec courriel n'était pas très efficace. Il dit que cela prenait trop de temps pour avoir une réponse des vendeurs. Les étudiants doivent avoir une réponse rapide concernant la disponibilité du livre de la part du vendeur. Sylvain a donc supprimé l'option courriel pour contacter les vendeurs. Les ventes se font uniquement par téléphone.

Simon parle de Kijiji. Il dit que l'application Kijiji est liée avec le chat de l'application et la boîte courriel de l'utilisateur et que l'on peut facilement conclure la vente via notre cellulaire. Simon demande à Sylvain si, compte tenu de notre utilisation constante du téléphone cellulaire, il ne serait pas mieux que l'application *Meslivres.com* ressemble à Kijiji.

Sylvain répond qu'il est convaincu que la conversation téléphonique est vraiment ce qui conclut la vente.

Marion demande si le fait que le numéro de cellulaire des vendeurs soit visible permet la vente de livre via texto.

Sylvain dit que l'envoi de texto dont le contenu porte sur la vente d'un item pourrait être soumis à la loi anti-pourriel. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 000\$ par communication.

Antoine demande pourquoi il y a autant d'annonces sur la plateforme *Meslivres.ca* qui sont liées à la Faculté de droit. Sylvain dit que cela démontre l'utilité de cet outil pour les étudiants en droit.

Simon parle de la difficulté de développer le réflexe chez les étudiants d'utiliser la plateforme *meslivres.ca*.

Sylvain pense qu'il faut un message clair aux étudiants. Il suggère d'encadrer les dates de la vente de livre.

Simon dit que le prix de l'utilisation de la plateforme peut freiner son utilisation.

Sylvain a descendu le prix à 2\$ pour acheter un livre via la plateforme. Pour publier spécifiquement dans la section droit, il propose un prix de 4\$ qui inclurait un plan de communications.

Simon demande si le modèle de la quote ne serait pas plus avantageux pour nos membres. De sorte que l'AED verse un montant à Sylvain et se rembourse en prenant une quote sur les livres. Sylvain répond que le système de paiement par une quote est plus difficile à organiser que le système de prix fixe. La quote nécessite un espace physique, un système d'inventaire et du personnel, ce que l'AED n'est pas en mesure de mettre sur place. Sylvain dit que la vente sera plus simple s'il nous fournit des cartons à 4\$ qui seraient vendus par l'AED.

Marion demande si on pourrait donner accès au service aux membres de l'AED pour 2\$. Sylvain dit que ça ne viendrait pas avec un plan de communications. Il devra être fait par l'AED. Sylvain pense qu'il ne faut pas négliger l'importance de la publicité et son impact quant à l'utilisation de la plateforme.

#### 4. EXÉCUTANTS

##### a. PRÉSIDENT

- To-Do Trello:

Simon passe à travers le Trello.

- Communications internes:

Ce point concerne nos communications en C.E., via le groupe Facebook et sur la conversation Facebook. Il dit que nos C.E. devraient ultimement durer 3h. Simon comprend que les C.E. soient plus longs en été. Il dit cependant qu'il faut tenter de cibler l'essentiel de ses dossiers nos C.E. Il mentionne qu'il faut être en mesure de tracer une ligne entre la partie du mandat que l'on peut faire de façon autonome et celle qui doit être partagée avec les autres exécutants. Bien que ce partage reste à la discrétion des exécutants, il faut demeurer pertinent.

**Simon propose de passer aux points de la vice-présidence aux affaires académique en premier.**

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

##### c. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

- Réforme du bac (**plénière = temps limité**)

**Simon propose une plénière de 20 minutes à consacrer sur l'enjeu de la réforme du baccalauréat.**

Simon dit qu'il ne veut pas que toute la réunion soit consacrée à ce sujet.

Sarah dit qu'il est important d'avoir discuter de ce point pour le mois de septembre, mais qu'une décision n'a pas à être prise demain. Il faut un temps de réflexion sur cet enjeu afin de prendre une décision mûrie. La plénière d'aujourd'hui permettra de se familiariser avec l'enjeu.

Sarah appuie

Antoine veut faire un amendement à la proposition. Il souhaite ajouter un tour de parole à la plénière de 20 minutes.

Simon dit que les tours de parole devront être complétés malgré le fait que la plénière soit terminée. Il est d'accord de rendre la plénière reconductible avec terminaison des tours de paroles.

**Simon propose donc une plénière de 20 min reconductible avec terminaison des tours de parole.**

Cédric appuie.

Pas de demande de vote.

**Adopté à l'unanimité.**

- Les deux objectifs : compétences et approche programme

Sarah dit que la réforme du baccalauréat a été reporté à 2019 ou 2020. La raison de ce retard s'explique entre autres par des dissensions sur l'approche à adopter pour la structure du programme. Il y a des discussions entre le décanat et les professeurs concernant l'approche programme. En septembre 2017, il y aura un conseil organisé par la Faculté où la décision concernant l'approche programme ou l'approche cours sera prise. Une fois la décision prise sur la structure de programme, le comité qui va se positionner sur les aspects micro du programme tels que le mode d'évaluation, le choix de cours, le choix de professeur, l'offre de cours, etc. Ce comité sera en activité dès cette année.

Durant les deux dernières années, les VP aux affaires académiques ont siégé sur le comité parapluie. Bénédicte Gauvin-Morin, vice-président aux affaires académiques pour l'année 2016-2017, a mis sur pied le comité consultatif des étudiants. Ce comité a produit un rapport suite à une consultation des membres de l'AED. Seulement 86 répondants y ont participé.

À la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre, France Houle va communiquer avec Sarah afin qu'elle siège sur le comité chargé de se positionner sur les aspects micros du programme. C'est sur ce comité où la VP aux affaires académiques pourra faire valoir les revendications des membres de l'AED.

(Huis-clos)

- Retour sur rencontre Habiletés 1

Sarah a présenté le document de Bénédicte Gauvin-Morin sur le cours d'Habiletés 1 à Sophie et Patrick Maheux. La Faculté va changer le format du cours pour l'année prochaine. Certains tests vont être obligatoires. Sarah va être inscrite au cours d'Habiletés 1 pour suivre le forum. Elle a demandé d'être là lors de la rencontre d'information aux premières sur le cours d'habileté et la Faculté a accepté.

- Mentorat 2017-2018

Sarah a envoyé à Shannon un document avec certaines idées pour pousser le mentorat plus loin notamment l'amélioration des docs sur le site web.

Sarah et Shannon ont choisi les nouveaux mentors (11). 5 reviennent de l'équipe de l'an passé, pour un total de 16.

Shannon Daly  
Constance Bacchanale  
Éliane Jetté  
Justine Chaput  
Camélia Jamali  
Christine Chaussé  
John Chedid  
Jillian Wood  
Frédéric Bolduc  
Antoine Gagnon  
Stéph Élias  
Jessica Vona  
Amanda Farrace  
Sophie Lanteigne  
Étienne Morin-Lévesque  
Jerry Zi Yi Huang

Sarah et Shannon ont favorisé la diversité au sein du choix des mentors.

Sarah parle d'un projet commun avec le PADUM.

- Service d'aide en français: SAÉ+CCE+FEP

Sarah dit que durant la semaine du 17 juillet 2017, Sarah va présenter un plan d'action au C.E. Elle pense qu'au mois d'août, elle sera en mesure de faire un appel de candidature pour les tuteurs avec la collaboration du Service d'aide aux étudiants (SAÉ), Centre d'aide aux étudiants (CCE) et France Houle.

- Retour sur rencontre France Houle

Sarah évoque le mandat de l'AED sur la diversité qui a été votée lors de la dernière A.G. En lien avec ce mandat d'A.G., France dit que la Faculté va développer un sondage sur la diversité que l'AED pourrait diffuser. Ce sera la Faculté qui produirait le sondage et non l'AED.

Sarah dit que France lui a suggéré quelques idées par rapport à l'approche programme, notamment la comparaison des plans de cours des étudiants de première année et un sondage concernant les cours pratiques.

Marie-Ève dit que ces idées ne relèvent pas du mandat de l'AED.

- VARIA: transparence Acad

Sarah dit qu'il y a des frustrations de la part des étudiants quant à l'avancée de leurs dossiers lorsqu'ils font une plainte auprès du VP aux affaires académique. Elle souhaite être une exécutante transparente.

- VARIA : Suggestion de lecture.

Simon conseille aux exécutants de lire L'art de la guerre de Sun Tzu pour l'année à venir.

## PRÉSIDENT

- Suivi imprimantes (Entente Finale)

L'entente finale est essentiellement la même que celle adoptée lors du C.E. du 12 juin 2017. La forme a été corrigée. L'entente doit être signée par l'ACSED, Manon Boyée et l'AED. Simon pense qu'on peut signer l'entente sans avoir eu la rencontre avec l'ACSED concernant la répartition du fonds.

Dans l'entente du SIUM, il est prévu que lorsqu'on dépasse la limite du fonds, le service est gelé tant que les parties ne trouvent pas une solution.

Cédric pense que si l'on se fie aux réponses de la consultation des membres, il pense qu'on va dépasser plus rapidement que prévu la limite du fonds.

Marie-Ève dit que le plan de communication des imprimantes doit vulgariser clairement ce que signifie la limite du fonds. L'idée du dépassement du fonds doit être clair, les étudiants devraient imprimer de façon responsable.

Sarah quitte la réunion.

- Rencontre PADUM

Simon a rencontré Nancy et Julie Biron. Le PADUM veut être présent lors de la soirée d'accueil en faisant une petite allocution. Ils voudraient mettre une affiche sur le babillard de l'AED. Cédric va gérer ce dossier. Par rapport à la trésorerie, le PADUM n'a pas fait de financement l'année dernière. Ils veulent se faire commanditer cette année, donc ils aimeraient que leur rentrée d'argent soit fait au nom de l'AED. Frédéric dit qu'il n'y aura pas de problème.

- Échéances importantes (consultation, envoi d'été)

Simon veut déterminer à laquelle on souhaite fermer la consultation aux membres. Il faut prendre ces réponses en considération dans le plan d'action à rédiger au début de l'année scolaire. Il suggère que l'on fasse 2-3 posts Facebook pour inciter les membres à répondre à la consultation. Simon dit que l'an dernier, les plans d'action ont été remis en octobre. Marie-Ève pense qu'un délai de 3 semaines d'ici au présent C.E. est un délai convenable. Simon suggère que la consultation demeure ouverte jusqu'au 24 juillet 2017.

#### c. TRÉSORIER

- SQUARE & Tricount

Frédéric rappelle aux exécutants de commander les squares. Il propose que les exécutants amènent leur square dans leur casier AED.

- VARIA simon : Signataires banque de la NOUVELLE ÉCOSSE (Nova Scotia)

#### d. VICE-PRÉSIDENT AUX COMMUNICATIONS

- Utilisation de MesLivres.com

Cédric se questionne sur la pertinence du service *Meslivres.ca* compte tenu des résultats de la consultation. Il présente les avantages de *meslivres.com*: un système plus organisé qui peut éventuellement rapporter à l'Association. Il présente les trois options qui s'offrent aux exécutants par rapport à *meslivres.ca*: on peut accepter la proposition à 4\$ de Sylvain, renégocier la proposition sur la table ou refuser l'offre.

Antoine dit que notre but est de démocratiser le service de livres au plus grand nombre. On offre des options/service aux étudiants, il ne voit pas en quoi l'AED devrait être mercantile en se faisant un montant d'argent sur le prix d'utilisation de la plateforme.

Marie-Ève a l'impression qu'il n'y a pas de pertinence au service. Il y a une autonomie dans la vente de livres. Elle juge que le service est peut-être plus pertinent dans une petite association.

Fred dit qu'on a rien à perdre de promouvoir le service, sans charger davantage aux étudiants.

Marion a l'impression que ce service n'offre pas une grosse plus value comparativement à la page Facebook. Elle ne sait pas qui sont derrière les statistiques présentées par Sylvain. Ce dernier semblait faire la distinction entre son service et Facebook via ces statistiques. Marion n'est pas convaincue.

Simon dit que le fait de conserver la plateforme *meslivres.ca* avec l'option à 2\$ permet aux étudiants qui ont déjà commencé à utiliser le service *meslivres.ca* de continuer à le faire.

**Fred propose de refuser l'offre de faire un partenariat à 4\$ sur lequel l'AED irait chercher une quote de 2\$. Il propose en contrepartie de continuer de promouvoir le**

**service meslivres.ca et de préparer un plan de communications pour la rentrée de scolaire pour encourager les étudiants à utiliser le service.**

Marie-Ève demande le vote.

5 pours

1 contre

1 abstention

**La proposition est adoptée.**

- Soumissions application mobile

Cédric dit qu'il serait prêt à prendre un vote sur cet enjeu aujourd'hui.

Il a regardé les réponses de la consultation. Les réponses révèlent que la majorité des répondants utiliseraient l'application.

Cédric propose aux exécutants de regarder le tableau comparatif des prix de soumissions qu'il a préparé. Il suggère qu'on oublie la compagnie Spiria. Il explique le principe des différents modes de paiement des entreprises Mbiance, Digital Justice et Bocktomate.

Cédric dit que le prix pour le développement de l'application est raisonnable considérant le budget de l'AED, d'autant plus qu'il est possible de faire commanditer l'application. Il serait peut-être possible de faire commanditer l'application à l'aide d'une demande FAVE.

Antoine demande si Cédric trouve normal la différence de tarif entre Spiria et les autres soumissions. Cédric dit que c'est la grosseur de la boîte qui fait varier le prix. Spiria produit des applications pour des sites comme Radio-Canada.

Par rapport au mode de paiement mensuel de Digital Justice, Marion demande s'il faut avoir un abonnement pour une durée déterminée pour supporter les coûts de l'application.

Cédric dit que ce serait des contrats renouvelables aux années. Il dit que l'application peut être constamment modifiée. L'entente peut être renégociée aussi. Il dit que l'application serait en développement constant.

Frédéric demande si les frais de maintenance sont inclus.

Simon demande en quoi consiste le concept + *premium* de la soumission préparée par Digital Justice. Cédric dit que dans le forfait, la maintenance est incluse. Si on veut que les réparations soient plus rapides, il faut payer le *premium*. Cependant, la maintenance signifie que le support technique assure la fonctionnalité de l'application.

Cédric dit qu'il faut avoir du budget pour approuver l'offre d'un soumissionnaire. Il affirme qu'on ne signera pas d'entente sans budget.

Antoine souligne les efforts pour la démarche de Cédric. Antoine dit qu'on dilue encore les moyens de comm en ajoutant une autre plateforme. il a l'impression qu'il y a trop d'impondérables pour se positionner dès aujourd'hui sur le projet. Avec l'application, on rejoint encore la même branche de la population étudiante et il soutient que cela favorise l'effet de clique.



Cédric pense qu'il y a une volonté d'avoir une application mobile. Il pense avoir la légitimité pour mettre en service une application, car il a présenté cette idée en campagne.

Antoine comprend la plus-value de l'application, soit sa capacité de trier les événements de l'AED, mais ne pense pas que ça vaut l'investissement.

Cédric dit que c'est une opportunité qui s'offre à nous et cela peut être un gain pour les étudiants.

Fred pense que les risques font partie de l'initiative et que les étudiants ont tout à gagné du développement d'une telle application, en autant que le prix de ce développement soit abordable.

Simon dit que c'est le genre de projet qu'il faut mettre sur pied pour évaluer sa pertinence. Mais il trouve cela plus risqué, car il y a beaucoup d'impondérables qu'on peut évaluer présentement. Va rejoindre encore les mêmes personnes. Simon ne voit pas l'aspect personnalisé dans les soumissions.

Cédric peut assurer qu'il a fait valoir ce point avec les soumissionnaires, personnalisé. Il pense que l'application va être un autre moyen de rejoindre les gens qui justement ne sont pas interpellés par nos moyens de comm actuels.

Marie-Ève dit qu'elle a abordé l'idée de l'application avec certains commanditaires. Elle est convaincue qu'elle pourra aller chercher de l'argent en commandite.

Laurence pense que l'application va rejoindre les mêmes personnes et que ce mode de communication ne va pas aller chercher davantage les gens non impliqués, parce qu'ils ne sont simplement pas intéressés par l'AED. De plus, cet investissement va chercher de l'argent qui pourrait être destiné aux initiatives des comités.

Antoine veut qu'on remette cette décision dans les mains de l'AG.

Cédric est ouvert à l'idée.

Sarah dit que Faculty of Arts à McGill a une application mobile qui donne la chance de tout centralisée les événements. Elle dit que cette application a du succès. Sarah est en faveur du développement de l'application.

Marion est impressionnée par le coût de développement de l'application mobile. Elle s'attendait à ce qu'il soit significativement plus élevé. Elle dit qu'il faut aller chercher d'autres commanditaires afin de ne pas enlever des commandites à d'autres comités et activités pertinentes.

Simon pense qu'il faut aller en AG avec un soumissionnaire. Ce dernier pourrait proposer son projet aux membres, ce qui va forcer le soumissionnaire à donner une version concrète de l'application pour l'AG afin d'inciter les membres à voter en faveur du projet.

Cédric pense que le budget application doit être voté en AG. Il veut que l'on réduise le choix des possibilités pour qu'on aille de l'avant avec un projet.

Marie-Ève dit que passer par l'AG pour faire approuver cette décision est un peu superflue. Il faut garder en tête que cela retarde la fonctionnalité de l'application. Elle ne sera pas prête pour la rentrée. Les étudiants de premières n'auront pas la chance de commencer leur parcours académique avec cette application.

**Cédric propose que dans l'éventualité où l'AED se dotera d'une application mobile cette année, le soumissionnaire choisi sera Digital Justice.**

**Simon demande le vote**

7 pours

0 contre

1 abstention

**Laurence propose de voter une motion de félicitation pour le travail accompli par Cédric pour la mise sur pied de son projet d'application.**

Marion appuie.

**Adoptée à l'unanimité.**

- Groupes de section et appels téléphoniques

Cédric dit qu'il faut demander les listes de premières années à la Faculté.

- Site Web

Le site web est à jour.

- courriels

Cédric dit qu'il faut s'assurer que nos correspondants soient au courant que nous sommes les nouveaux occupants de notre poste.

e. VICE-PRÉSIDENT AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Marion n'a pas de point à présenter au C.E.

f. VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTERNES

- 13 juillet : Maiz de la FAECUM

Antoine incite les exécutants à venir à la Maiz de la FAECUM qui aura lieu le 13 juillet 2017. Il aimerait qu'on tisse de bons liens avec les exécutants de la FAECUM.

g. VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Retour Guide des commandites

Marie-Ève dit qu'elle reçoit les offres de commandite entre 9h et 11h le 28 juin 2017.

- Banques

Marie-Ève dit qu'elle a eu sa dernière confirmation avec les banques de l'an passé. Ils ont augmenté leur commandite avec une visite de la succursale où le lunch sera fourni. Elle va signer l'entente le 28 juin 2017.

- Journée avec les comités (Première moisson)

**Marie-Ève propose qu'on fasse affaire avec Première moisson CDN pour la nourriture fournie au Colloque des comités.**

Pas de demande de vote.

**Adopté à l'unanimité.**

- Entreprises

Marie-Ève a parlé avec les gens de Vidéotron et Industriel alliance et va les rencontrer prochainement pour discuter de commandites spéciales pour eux.

#### h. VICE-PRÉSIDENT À LA VIE ÉTUDIANTE

Samuel est absent.

#### i. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Envoi d'été

Laurence a préparé une liste de distribution des tâches pour l'envoi d'été. Le document est à consulter dans le drive. D'ici le 17 juillet 2017, les exécutants devront avoir écrit leur mot sur un autre exécutant pour l'envoi d'été. Les exécutants doivent également avoir révisé les documents de l'envoi d'ici cette date.

### **6. FERMETURE DE LA RÉUNION**

Marion propose la fermeture de la réunion.

Cédric appuie.

Adopté à l'unanimité.

Fermeture de la réunion à 22h46.